



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de Leynes

Procès-verbal de la séance du 17 novembre 2023

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Isabelle DE GROOTE ; LACHARME Sébastien ; LAURENT Dominique ; Jacqueline MILAMANT ; Véronique RIGAULT ; Aymeric THILLET ; Roger VARGAS ;

Excusé non représenté : Aucun

Représentés : Anthony AUBLANC représenté par Sébastien LACHARME ; DESGRANGES Virginie représentée par Véronique RIGAULT ; Christophe WUYLSTEKER représenté par Aymeric THILLET ;

Absent : Aucun

Secrétaire de séance : Véronique RIGAULT ;

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal précédent
3. Engagement de dépenses d'investissement avant vote du Budget 2024
4. Engagement de dépenses de fonctionnement avant vote du Budget 2024
5. Demande de fonds de concours : décorations lumineuses de Noël
6. Demande de fonds de concours : vannes thermostatiques logement communale
7. Comptes rendus de réunions
8. Informations et questions diverses

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Véronique RIGULT est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal

Après présentation, le procès-verbal du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

3. Engagement de dépenses d'investissement avant vote du Budget 2024

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permettent au Conseil Municipal, avant l'approbation du budget, d'autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au Budget précédent.

Approuvé à l'unanimité

4. Engagement de dépenses de fonctionnement avant vote du Budget 2024

Conformément au code général des collectivités territoriales en son article L 1612-1, dans le cas où le budget de la commune n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, le Maire est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement 2024 avant le vote du budget.

Adopté à l'unanimité

5. Demande de fonds de concours : décorations lumineuses de Noël

Après avoir entendu Monsieur le Maire concernant la nécessité de renouveler le stock de guirlandes de Noël, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

- D'approuver l'achat de décorations lumineuses (guirlandes) de Noël pour un montant de 2 459,70€ HT
- De solliciter, à ce titre, le fonds de concours « Développement local » auprès de MBA pour un montant de 1 229.85€ HT

Adopté à l'unanimité

6. Demande de fonds de concours : vannes thermostatiques logement communal

Après avoir entendu Monsieur le Maire concernant la nécessité d'installer des vannes thermostatiques dans l'un des logements communaux, dans le but de poursuivre la réduction de consommation d'énergies, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

- D'approuver l'achat de 7 vannes thermostatiques pour un montant de 788€ HT
- De solliciter, à ce titre, le fonds de concours « Développement local » auprès de MBA pour un montant de 394€ HT

Adopté à l'unanimité

7. Comptes rendus de réunions

23 octobre 2023 : Réunion avec Madame Elodie MARECHAL, portant le projet de s'installer en agriculture autour des cultures de fleurs coupées et comestibles et de petits fruits. A la recherche d'un terrain pour s'établir, Monsieur le Maire propose des terrains communaux situés en Balmont.

26 octobre 2023 : Conférence des Maires : Il a été exposé la loi ADER de mars 2023 qui impose aux communes de définir une cartographie, avec concertation des administrés, des zones d'accélération présentant un potentiel de développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération (ZAER). Elles sont définies, pour chaque catégorie de filières et de types d'installation de production d'énergies renouvelables et récupération, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance déjà installée. Elles doivent aussi contribuer à la solidarité entre les territoires et à la sécurisation des approvisionnements.

6 novembre 2023 : M. le Maire s'est rendu à une réunion organisée par l'association des Maires sur la gestion des manifestations éphémères (responsabilités des organisateurs, autorisations de buvette...)

6 novembre 2023 : La commission manifestation a fait le bilan du p'tit marché et de la réussite de la fête des brasseurs qui s'est tenue le 1^{er} octobre. Evocation de la tenue d'un forum des associations pour la rentrée 2024.

7 novembre 2023 : Conseil d'école : Tableau des effectifs pour le RPI Leynes, Chânes, Chasselas.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	RPI
Effectifs 2023	16	10	14	11	14	17	15	9	106
Prévisions 2024	19	17	11	14	11	14	17	15	118

Dotation budgétaire du SIVOM : 67,50€ par enfant, plus 1 transport par trimestre et par classe pour des sorties scolaires dans un rayon de 30 km.

Présentation du programme PHARE (programme de **Pr**évention et de lutte contre le **HAR**cèlement à l'École).

L'adhésion USEP est renouvelée pour les classes de Leynes et Chasselas. L'adhésion, financée par le Sou des écoles est de 7€ par enfant et 20€ par adulte.

Projets :

- Créer du lien dans notre village grâce aux partenaires (bibliothèque, club de la Treille d'Argent, etc.)
- Un voyage dans le temps, la préhistoire, le moyen-âge, le futur ...
- La cuisine mensuelle vecteur de vocabulaire

- Randonnées hebdomadaires qui permettent d'enrichir le vocabulaire se rapportant à la flore et la faune environnante.
- Cycle « danses traditionnelles » qui se terminera par une rencontre USEP « Petit bal ».
- Apprentissage de la langue des signes
- Accueil d'étudiants infirmiers pour des ateliers sur l'alimentation.

7 novembre 2023 : S'est tenu le Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCCSPV). Celui-ci doit se réunir à minima une fois par an, en présence d'un représentant de la caserne et d'un représentant par commune (CPI de Leynes Chasselas Saint Vérand). A l'ordre du jour adoption des différents changements de grade, attribution de la médaille de bronze au chef de corps, validation de la participation aux formations demandées par les SPV. Préparation de l'audit prévu mercredi le 22 novembre 2023 par le SDIS 71.

8 novembre 2023 : Visite en mairie de Jean-François COGNARD et Géraldine AURAY Conseillers Départementaux afin d'évoquer nos attentes auprès du Conseil Départemental 71.

8 novembre 2023 : La bibliothèque a organisé l'Atelier « odeurs et saveurs ». 28 personnes étaient présentes (20 adultes, 8 enfants) dont 2 personnes de Chânes. Atelier dynamique et sympathique, bonne participation dans l'ensemble.

9 novembre 2023 : Réunion avec le SIVOM pour identifier le programme de travaux voirie 2024.

10 novembre 2023 : Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale à Péronne. Modification des statuts et adoption du nouveau modèle économique.

13 novembre 2023 : Réunion d'information au SIVOM avec les agents, ayant pour objet l'organisation du service hivernal. Les années précédentes on pouvait compter deux équipes d'astreintes, le comité du SIVOM a décidé de mettre en place une seule équipe.

13 novembre 2023 : Réunion CCJ. Sélection des photos présent par les jeunes du CCJ pour insertion d'un jeu dans le bulletin municipal.

14 novembre 2023 : Réunion des correspondants Défense à TOURNUS. Rappel du rôle du correspondant Défense (veille au respect du protocole des cérémonies, association de sauvegarde de la mémoire des anciens combattants : souvenir français, l'ONACVG, les bleuets de France). Explication des conflits/guerre actuelles dans le monde. Ouverture de classes option « Défense » dans certains collèges. Présentation du Service Militaire Volontaire.

14 novembre 2023 : Journée de formation par l'INSEE à LUGNY pour le coordinateur du recensement de la population B. JUSTIN chargé d'accompagner l'agent recenseur, Madame Christelle RAVault. Le recensement commencera à partir du 18 janvier jusqu'au 17 février 2024.

15 novembre 2023 : B. JUSTIN, membre du bureau du Syndicat des Eaux s'est rendu à une séance ordinaire. A l'ordre du jour : révision et avenants des contrats du délégataire SUEZ.

16 novembre 2023 : M. le Maire s'est rendu à une réunion du Grand Site. Retour sur les rencontres annuelles du réseau des Grands Sites de France. Plan d'action du Grand Site annuel 2024. Agenda en fête 2024 « hors les murs ».

17 novembre 2023 : Visite en Mairie du sénateur Jérôme DURAIN suite à l'invitation de M. le Maire, en présence de plusieurs conseillers municipaux.

8. Informations et questions diverses

- Le SYDESL a acté le programme d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms pour les prochaines années.

- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle prévue pour les agents territoriaux. Celle-ci sera mise en délibération lors d'un prochain conseil municipal.

- Lecture du courrier d'un administré ayant pour objet la fermeture d'un chemin communal devenu dangereux pour la circulation automobile, suite à l'effondrement du mur de soutènement.

Prochaine séance le 15 décembre 2023 à 19h15

Séance levée à 22h27